



Bail a mon nom refus de partir

Par **lolylo**, le **17/02/2015** à **10:48**

bonjour,
je suis en location bail à mon nom je me sépare de mon compagnon (ni marié,ni pacsé, rien du tt!)
il refuse de partir de chez moi que faire??
merci pour votre réponse

Par **Visiteur**, le **17/02/2015** à **11:23**

Bonjour,
faire appel à deux ou trois copains plutôt costauds ? Ou quand il est absent, mettre ses affaires dehors en prenant bien soin de faire changer la serrure avant !! Vous pouvez toujours porter plainte ? mais je crains que les forces de l'ordre ne se déplacent même pas !

Par **lolylo**, le **17/02/2015** à **11:28**

merci pour votre réponse, mais je suis en location je ne peux changer les serrures sans en parler au proprio je pense?!

Par **janus2fr**, le **17/02/2015** à **13:10**

Bonjour lolylo,
En tant que locataire, vous avez tout à fait le droit de changer les serrures de votre logement. C'est d'ailleurs ce que l'on conseille à tout locataire, changer les serrures à son arrivée car l'on ne peut jamais savoir combien de jeux de clés sont dans la nature. Lorsque vous quitterez le logement, vous aurez le choix entre remettre les serrures d'origine ou laisser la nouvelle en remettant au bailleur autant de clés que reçues à votre entrée dans les lieux.